

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2010-2011

4 AVRIL 2011

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

VISANT À LA DIFFUSION PAR LA RADIO TÉLÉVISION BELGE DE LA COMMUNAUTÉ
FRANÇAISE (RTBF) D'UNE ÉMISSION TÉLÉVISUELLE DE DÉCODAGE, DE
CONTEXTUALISATION ET DE MISE EN PERSPECTIVE HISTORIQUE DE L'ACTUALITÉ
DÉPOSÉE PAR **MME VÉRONIQUE CORNET ET M. PIERRE-YVES JEHOLET, MMES
FLORINE PARY-MILLE, CAROLINE PERSOONS ET FRANÇOISE SCHEPMANS.**

TABLE DES MATIÈRES

PROPOSITION DE RÉOLUTION VISANT À LA DIFFUSION PAR LA RADIO TÉLÉVISION BELGE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE (RTBF) D'UNE ÉMISSION TÉLÉVISUELLE DE DÉCODAGE, DE CONTEXTUALISATION ET DE MISE EN PERSPECTIVE HISTORIQUE DE L'ACTUALITÉ	3
---	----------

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

VISANT À LA DIFFUSION PAR LA RADIO TÉLÉVISION BELGE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE (RTBF) D'UNE ÉMISSION TÉLÉVISUELLE DE DÉCODAGE, DE CONTEXTUALISATION ET DE MISE EN PERSPECTIVE HISTORIQUE DE L'ACTUALITÉ

Le Parlement de la Communauté française,

Considérant le Décret du 27 février 2003 sur la radiodiffusion ;

Considérant le Contrat de Gestion de la RTBF pour les années 2007 à 2011 incluses ;

Considérant la grille de programmes proposée par la RTBF ;

Considérant que la RTBF s'est engagée, entre autres, à offrir des programmes et des contenus audiovisuels de qualité et diversifiés contribuant au renforcement de la diversité culturelle, à la fois généralistes et spécifiques, comprenant notamment des programmes et des contenus audiovisuels d'information générale, internationale, européenne, fédérale, communautaire, régionale et locale ;

Considérant qu'en télévision, malgré l'excellent travail rédactionnel réalisé, l'actualité quotidienne se résume parfois à un flux d'informations relativement brutes et complexe à cerner complètement en raison des formats proposés, ceux-ci ne permettant pas ou très difficilement aux journalistes d'envisager un traitement plus circonstancié comprenant un rappel du contexte et des enjeux globaux ainsi qu'une analyse historique ;

Considérant que le traitement de l'actualité, notamment internationale mais pas uniquement, nécessite de pouvoir s'attarder plus longuement sur certains sujets importants et complexes afin de pouvoir les remettre en perspective, les décoder, les replacer dans un contexte historique,...

Considérant qu'il semble opportun d'inscrire dans la grille des programmes de la RTBF une émission permettant une telle mise en perspective de l'actualité quotidienne en revenant, par exemple, sur les origines historiques d'un conflit, en s'attardant sur les motivations des acteurs d'une crise internationale, en détaillant plus longuement les enjeux d'un débat ou d'une polémique,...

Considérant que le Journal Télévisé ne permet de réaliser que partiellement un tel travail et ce, en raison de la nature même de ce programme (nombre important et brièveté des séquences) ;

Considérant qu'un tel décryptage et une telle mise en perspective de l'actualité sont pourtant nécessaires, au quotidien, afin de fournir aux téléspectateurs l'ensemble des clefs utiles à la pleine compréhension ;

Considérant qu'une telle mise en perspective pourrait se réaliser via la diffusion quotidienne d'une émission, par exemple :

- ne proposant qu'un nombre très restreint de sujets d'actualité (3, par exemple) traités dans des reportages plus longs (une dizaine de minutes par exemple) ;
- programmée dans le prolongement du Journal Télévisé (si nécessaire sur une autre chaîne de la RTBF étant donné l'importante valeur commerciale de ces créneaux).

Considérant qu'un tel programme permettrait, par exemple, de revenir sur les origines historiques d'un conflit, de préciser les motivations des acteurs d'une crise internationale, de détailler plus longuement les enjeux d'un débat,...

Demande au Gouvernement de la Communauté française de modifier le contrat de gestion de la RTBF afin de remplacer l'article 18.3, a, 1 par le texte suivant ou, à tout le moins, d'introduire cette modification dans le cadre de l'élaboration du nouveau contrat de gestion de la RTBF :

« 18.3. En fonction de cet objectif, la RTBF programme et diffuse au moins :

a) des journaux d'information

1° en télévision :

- au moins trois journaux d'information générale par jour,
- un journal d'information générale spécifiquement destiné à la jeunesse, diffusé du lundi au vendredi au minimum, hors vacances scolaires, selon un horaire approprié ;

— une émission quotidienne de décryptage, de décodage, de remise en contexte et de remise en perspective historique des grands sujets de l'actualité. »

V. CORNET

P.-Y. JEHOLET

F. PARY-MILLE

C. PERSOONS

F. SCHEPMANS